

CHAPELLE NOTRE-DAME

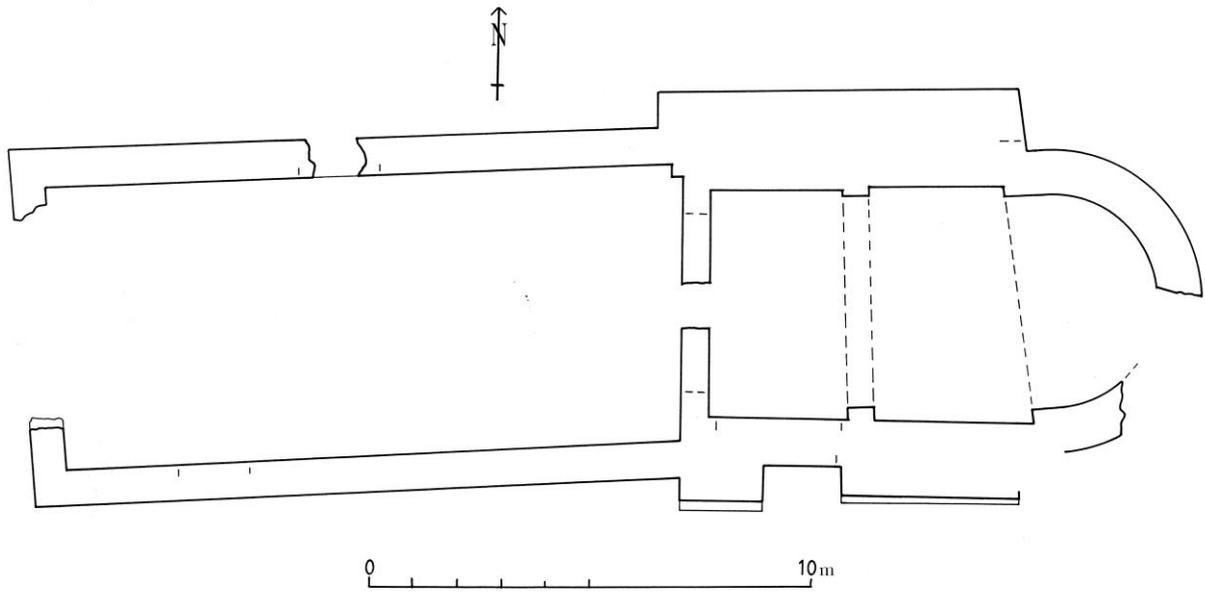


Fig. 58. Plan

© Etat - Ministère de la culture, Inventaire général, N. Pégand, 1993

CHAPELLE NOTRE-DAME



Fig. 59. Vue depuis l'ouest de l'ensemble de l'édifice et de la végétation qui le cachait encore en 1994

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi5295

CHAPELLE NOTRE-DAME



Fig. 60. Le chevet, vu depuis l'est

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi5299

CHAPELLE NOTRE-DAME



Fig. 61. Partie antérieure de l'édifice, parement extérieur de l'élévation nord, vu du nord

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi5298

CHAPELLE NOTRE-DAME



Fig. 62. Partie antérieure de l'édifice, détail : l'angle nord-ouest et son chaînage de tuf, vu du nord-ouest

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi5296

CHAPELLE NOTRE-DAME



Fig. 63. Partie antérieure de l'édifice, vue intérieure depuis l'ouest
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994
Référence : 17Fi5291

CHAPELLE NOTRE-DAME



Fig. 64. Partie antérieure de l'édifice, parement intérieur de l'élévation sud et l'un des arcs segmentaires, aveugles, en tuf, vus du nord
© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994
Référence : 17Fi5292



Fig. 65. Partie postérieure de l'édifice, voûte de la première travée, vue de bas en haut (le chœur est à droite de la photographie)

© Conseil général des Alpes-Maritimes, inventaire du patrimoine culturel, M. Graniou, 1994

Référence : 17Fi5293

CHAPELLE SAINT-ETIENNE
ANCIENNE EGLISE DE HAUTES GREOLIERES

Cadastre de 1985, section G, parcelle 16

Cadastre de 1841, section G, parcelle 26

Coordonnées Lambert (zone 3) x = 970,62 y = 176,86

DESCRIPTION

Une nef de quatre travées, couverte en berceau brisé, est prolongée d'une abside couverte en cul de four plein cintre (fig. 66).

ÉLEVATIONS

A l'exception de l'abside, l'appareil extérieur (fig. 70) est de calcaire gris et emploie des pierres à face éclatée au marteau. Les assises sont plus ou moins régulières en hauteur. Il y a peu de cales mais elles sont parfois de grande dimension. Les joints de chaux sont larges.

Le parement extérieur de l'abside (fig. 71) et les pierres des chaînes d'angle montrent un moyen appareil de pierres dressées à l'aiguille avec réserve au ciseau. Il s'agit pour l'essentiel de calcaire blanc, mais on rencontre aussi du calcaire plus fin ou du calcaire jaune. Les assises sont régulières mais certaines ne sont pas de hauteur constante. Une cale est parfois placée à ces endroits, mais il y en a peu par ailleurs. Les joints sont fins ou moyens.

Les murs nord, sud et ouest et le mur diaphragme surmontant l'arc triomphal sont couronnés par une corniche en quart de rond (pour les deux derniers, elle est rampante). Le mur de l'abside est couronné par une corniche concave.

A l'intérieur, des pierres à face éclatée sont assemblées à joints larges, beurrés et tirés au fer (murs nord, sud et ouest). La taille la plus courante est faite à l'aiguille avec réserve au ciseau. On la voit sur : le mur de l'abside (les joints y sont tirés au fer),

CHAPELLE SAINT-ETIENNE

le premier arc doubleau, toutes les impostes, la corniche en quart de rond placée à la naissance de la voûte, les deux rouleaux de l'arc triomphal et les ébrasements et encadrements intérieurs des portes et de la plupart des fentes. On rencontre parfois la taille à la gradine avec réserve au ciseau (premier pilastre sud), ou un mélange de pierres dressées à la gradine et de pierres dressées à l'aiguille, avec réserve au ciseau (deuxième arc doubleau). La taille à l'aiguille sans réserve est exceptionnelle (ébrasement, piédroits et couvrement de la fente de la deuxième travée).

PORTES

La porte principale (fig. 73) est percée dans le mur sud de la première travée. Son encadrement (fig. 74) de calcaire fin, blanc, est dressé à la gradine avec large réserve au ciseau (2,5 cm). Son couvrement en arc brisé montre trois claveaux aussi longs dans le sens de l'arc que dans le sens du rayon, placés de part et d'autre d'une étroite clef. Les piédroits, symétriques, sont faits de deux grosses pierres, dont l'arête extérieure n'est pas dressée, et de deux pierres bien finies sur les quatre arêtes.

Une autre porte (fig. 72), non accessible de plain-pied, est percée dans le mur sud de la troisième travée. La plupart des pierres de ses piédroits sont décalées par rapport aux assises du parement, son couvrement intérieur est un arc plein cintre de deux claveaux. L'ébrasement, droit, est sous arc surbaissé très plat. Elle a été percée après coup.

FENTES ET AUTRES BAIES

Une fente est percée dans l'axe de l'abside ; elle est ébrasée vers l'intérieur et son couvrement est en arc plein cintre.

Une autre fente est percée dans l'abside, vers le sud.

Deux fentes à double ébrasement éclairent la nef par son mur sud. L'une, dans la deuxième travée, a des piédroits qui utilisent des pierres plus hautes que les assises ; son couvrement est en berceau plein cintre. Pour l'autre, dans la quatrième travée, les piédroits, l'ébrasement et le couvrement sont en tuf ; la partie centrale de l'ébrasement a été élargie après coup.

Le mur ouest est percé, au haut, d'un oculus à double ébrasement, formé de deux pierres. Le mur diaphragme qui surmonte l'arc triomphal est percé d'un jour cruciforme. Le mur nord est aveugle.

ELÉMENTS RÉEMPLOYÉS

Une pierre à bosse en calcaire jaune, dressée à l'aiguille avec réserve au ciseau, est réemployée dans le parement de l'élévation ouest, près de la chaîne d'angle sud-est.

L'ancienne table d'autel est réutilisée dans le dallage du sol de l'abside pour couvrir un caveau.